



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

comité interparlementaire du G5 Sahel
Question au Gouvernement n° 2495

Texte de la question

COMITÉ INTERPARLEMENTAIRE DU G5 SAHEL

M. le président. La parole est à M. Jacques Maire.

M. Jacques Maire. « Nous sommes là pour la sécurité collective de la région et la nôtre. Il faut que ce cadre soit clair et assumé par tout le monde. Pour le moment, ce n'est pas suffisamment le cas. » Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le Président de la République, en s'exprimant ainsi, a mis en évidence le fait que la réussite de notre action militaire au Sahel dépendait du soutien des populations locales. Seulement, ce soutien s'érode fortement et les populations nourrissent un sentiment d'abandon ; il faut donc agir.

Or les parlementaires du Sahel ne sont pas associés à notre coopération ; ils représentent pourtant toutes les régions, tous les partis, toutes les ethnies. Avec nos collègues parlementaires du Sahel, nous avons une conviction : il faut faire évoluer les partenariats internationaux. C'est pourquoi nous avons décidé de nous mobiliser pour une meilleure gouvernance de l'aide. Cette dynamique est née dans notre assemblée il y a deux ans, en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Elle a maintenant pris son envol : le Comité interparlementaire du G5 Sahel existe ; il rassemble cinquante parlementaires des cinq pays ; il nous associe à ses travaux ; il a son budget, son siège.

Il a deux revendications principales : une pleine appropriation des politiques du G5 Sahel et une meilleure gestion des fonds sur place pour que leur impact soit plus fort. Pour y arriver, ses membres veulent utiliser le contrôle parlementaire. C'est pourquoi la commission des affaires étrangères de l'Assemblée a décidé de lancer, en 2020, des missions de contrôle conjointes, sur place, pour s'assurer de la bonne utilisation de l'aide française.

Au nom du Comité interparlementaire du G5 Sahel, je vous fais deux demandes, monsieur le ministre : pouvez-vous appuyer ces missions de contrôle conjoint et pouvez-vous contribuer à faire en sorte que les gouvernements de l'Alliance Sahel reconnaissent les parlementaires du Sahel comme des interlocuteurs pour les discussions à venir ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le Comité interparlementaire du G5 Sahel est une très bonne initiative, d'autant qu'elle doit permettre des missions conjointes, réunissant des parlementaires des cinq pays du Sahel et des parlementaires français. C'est de nature à créer de la transparence et de la confiance – éléments centraux de la coordination parlementaire – mais aussi à assurer le suivi des initiatives prises par les organisations internationales dans les domaines de la défense et du développement. Cela permet aussi de lutter contre le sentiment antifrçais que vous avez évoqué et que les

autorités politiques doivent aussi combattre.

L'action du Comité est par ailleurs conforme au souhait du Président de la République de clarifier la situation concernant en particulier la volonté commune de lutter contre le terrorisme, de clarifier la contribution militaire des uns et des autres, enfin de clarifier l'engagement des acteurs à appliquer les accords d'Alger. Cette clarification fera l'objet de la rencontre qui se tiendra lundi prochain à Pau et à laquelle assistera le haut-représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell.

Outre cette indispensable clarification, il s'agit de remobiliser les acteurs, notamment européens. Mme la ministre des armées et moi-même avons rencontré M. Borrell ce matin même. Nous avons souhaité que l'Europe fasse mieux et plus, et je pense qu'elle sera au rendez-vous. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Maire](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2495

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2019](#)